

## Programmes de bourses de recherche

Directives pour la préparation  
des rapports des boursiers du  
Centre d'Études Olympiques

30.05.2017

## 1. INTRODUCTION

Ce document est une note explicative visant à aider les boursiers du Centre d'Études Olympiques (CEO) du [programme de bourses de recherche pour doctorants](#) et du [programme de bourses de recherche olympique avancée](#) à préparer leurs rapports de recherche intermédiaire et final.

La remise et le format de ces rapports sont expliqués dans le "Contrat conclu entre le bénéficiaire d'une bourse pour un projet de recherche" et constituent donc une obligation contractuelle.

Le contenu des rapports relatifs aux bourses est examiné avec soin et validé par le Centre d'Études Olympiques. Le rapport de recherche final peut être utilisé par le CEO pour publication.

## 2. PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHE POUR DOCTORANTS

### 2.1 CALENDRIER POUR LA PREPARATION DES RAPPORTS

<b>Cycle de bourses</b>	<b>Date limite de remise du rapport intermédiaire</b>	<b>Date limite de remise du rapport final</b>
Janvier – Décembre	15 juin	31 décembre

### 2.2 RAPPORT INTERMEDIAIRE

Le rapport intermédiaire (document Word de 2 000 mots au maximum) comprendra une description de l'état d'avancement du projet, incluant :

- une explication des éventuels grands changements opérés depuis l'envoi de la candidature au CEO;
- le calendrier de travail mis à jour, une description du travail déjà accompli, en cours et restant à réaliser jusqu'à l'achèvement du projet de recherche; et
- les difficultés rencontrées par le boursier dans le cadre de son projet de recherche.

Il n'est pas nécessaire de présenter les résultats préliminaires dans le rapport intermédiaire.

### 2.3 RAPPORT FINAL

Le rapport de recherche final devra comprendre une [page de couverture standard ainsi qu'une table des matières](#), être présenté sur papier A4, rédigé avec la police de caractères Arial de corps 12, en interligne simple, et les pages devront être numérotées de façon consécutive.

Il sera composé de deux (2) documents, dont le contenu sera le suivant :

> Premier document :

- un résumé analytique (200 mots maximum) et une liste de mots clés;
- un résumé des principaux résultats du projet de recherche;
- un document de 30-50 pages (12 000 – 20 000 mots) comprenant le sujet du projet de recherche et les objectifs, la signification universitaire du projet de recherche et son impact sur le Mouvement olympique, la méthodologie appliquée, les sources d'information clés consultées ainsi que les résultats et conclusions du projet de recherche; les annexes comportant toute information complémentaire intéressante pour le projet de recherche.

> Deuxième document :

- une [comptabilité financière](#) de tous les fonds fournis par le CEO incluant notamment les quittances pour les dépenses excédant 200 USD.

### 2.4 ENGAGEMENTS PRIS PAR LES BOURSIERS

Les boursiers s'engagent à publier et à diffuser les résultats de leur recherche au sein du milieu universitaire. Ils veilleront également à ce que toutes les publications ou productions à venir, utilisant entièrement ou partiellement les résultats obtenus grâce à la bourse de recherche, mentionnent de manière appropriée le Centre d'Études Olympiques du CIO et le programme de bourses pour chercheurs postgradués (ainsi que leur CNO pour les boursiers de catégorie B). Ils partageront en outre avec le CEO toutes ces publications ou productions.

### 3. PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHE OLYMPIQUE AVANCEE

#### 3.1 CALENDRIER POUR LA PREPARATION DES RAPPORTS

Bourse – durée	Date limite de remise du rapport intermédiaire	Date limite de remise du rapport final
Juin – Juillet, à cheval sur deux ans	1er décembre (1 <sup>ère</sup> année)	15 juin (2 <sup>e</sup> année)

#### 3.2 RAPPORT INTERMEDIAIRE

Le rapport intermédiaire (document Word de 2 000 mots au maximum) comprendra une description de l'état d'avancement du projet, incluant :

- une explication des éventuels grands changements opérés depuis l'envoi de la candidature au CEO;
- le calendrier de travail mis à jour, une description du travail déjà accompli, en cours et restant à réaliser jusqu'à l'achèvement du projet de recherche; et
- les difficultés rencontrées par le boursier dans le cadre de son projet de recherche.

Il n'est pas nécessaire de présenter les résultats préliminaires dans le rapport intermédiaire.

#### 3.3 RAPPORT FINAL

Le projet de recherche final devra comprendre une [page de couverture standard ainsi qu'une table des matières](#), être présenté sur papier A4, rédigé avec la police de caractères Arial de corps 12, en interligne simple, et les pages devront être numérotées de façon consécutive. Il sera composé de trois (3) documents, dont le contenu sera le suivant :

> Premier document :

- un résumé analytique (200 mots maximum) et une liste de mots clés;
- un résumé des principaux résultats du projet de recherche;
- un document de 30-50 pages (8 000 – 12 000 mots) comprenant le sujet du projet de recherche et les objectifs, la signification universitaire du projet de recherche et son impact sur le Mouvement olympique, la méthodologie appliquée, les sources d'information clés consultées;

- une présentation détaillée des résultats et conclusions et recommandations du projet de recherche (6 000 – 8 000 mots);
- les annexes comportant toute information complémentaire intéressante pour le projet de recherche.

> Deuxième document :

- une présentation PowerPoint résumant les résultats clés du projet de recherche.

> Troisième document :

- une [comptabilité financière](#) de tous les fonds fournis par le CEO incluant notamment les quittances pour les dépenses excédant 500 USD.

### 3.4 ENGAGEMENTS PRIS PAR LES BOURSIERS

Les boursiers s'engagent à publier et à diffuser les résultats de leur recherche au sein du milieu universitaire.

Ils veilleront également à ce que toutes les publications ou productions à venir, utilisant entièrement ou partiellement les résultats obtenus grâce à la bourse de recherche, mentionnent de manière appropriée le Centre d'Études Olympiques du CIO et le programme de bourses de recherche olympique avancée. Ils partageront en outre avec le CEO toutes ces publications ou productions.

## 4. MARCHE À SUIVRE POUR RENVOYER LES DIFFÉRENTS RAPPORTS

Les rapports (intermédiaire, final et comptabilité financière) – y compris les différentes quittances – devront être envoyés uniquement en version électronique, en français ou en anglais, à l'adresse suivante :

[Studies.centre\\_grants@olympic.org](mailto:Studies.centre_grants@olympic.org).

Vous pouvez télécharger et compléter des modèles pour la page de couverture de la bourse et la comptabilité financière. Ces modèles sont disponibles [ici](#).